

BUT 3 : Promouvoir la sécurité internationale et le respect des droits de la personne, la bonne gouvernance et la primauté du droit comme conditions préalables du développement durable

Les événements tragiques du 11 septembre ont dissipé toute illusion que les enjeux de sécurité pourraient effectivement être traités de façon isolée. Les événements qui surviennent à l'extérieur des frontières du Canada influent sur la qualité de vie des Canadiens. Dans un monde de plus en plus interdépendant, les nations et leurs citoyens sont forcés de revoir la façon dont ils gèrent les activités, défendent les intérêts et affrontent les menaces qui interpellent l'ensemble de la collectivité.

Les risques de prolifération des armes nucléaires et des missiles à longue portée dans les régimes hostiles ou au sein de réseaux terroristes et les conflits intra-étatiques, qui constituent aujourd'hui la vaste majorité des guerres, ont fait naître de nouveaux types de menaces dans l'après-guerre froide, et l'instabilité politique, la pauvreté, la rareté des ressources et l'effondrement des systèmes écologiques aggravent la situation.

Il est de plus en plus reconnu que le développement durable (DD) et les enjeux de sécurité sont inextricablement liés. Et il est de plus en plus accepté que la sécurité ne se limite pas à l'absence de conflit, qu'une paix durable et la prospérité exigent une vision plus vaste embrassant la non-prolifération des

armes, la démocratie et les droits de la personne, les fondements de la justice et de la bonne gouvernance, l'éradication de la pauvreté, l'égalité des sexes, la santé humaine et la protection de l'environnement.

Le ministère des Affaires étrangères est résolu à faire progresser la sécurité humaine et à développer un système international pacifique, inclusif et fondé sur des règles, qui reflète les valeurs canadiennes et dans lequel le Canada et les Canadiens sont en sécurité. Instrument d'une grande partie des activités internationales du Canada, le ministère a une réelle occasion de promouvoir ces valeurs et d'opérer des changements mondiaux sur les plans de la sécurité internationale, du respect des droits de la personne, de la sécurité humaine, de la bonne gouvernance et de la primauté du droit, conditions préalables de progrès du développement durable.

L'égalité des femmes est un élément fondamental des politiques étrangère et intérieure du Canada ainsi que de sa politique d'aide au développement. Cela découle de la conviction que cette égalité est une composante essentielle de l'avancement des droits de la personne et de la démocratie, et que le développement durable et équitable ne deviendra réalité que